



YOGA et CREATiViTE

"Le fil du Soi"

Stage de printemps :
yoga ressourcement dans le Morvan



Du jeudi 7 mai 2026 à 15h30
au dimanche 10 mai vers 16h

Être pleinement présent à l'instant, à nous-même et à ce qui nous entoure en connexion avec le printemps. Silence, méditation, pratique des postures, respirations, relaxations, marche, créativité. Convivialité et partage avec le groupe et avec la nature environnante. Temps pour se réajuster et vivre en pleine conscience, source de transformation et d'ouverture spirituelle.

Se connecter à notre profondeur, le Soi, et se laisser guider par l'intelligence du cœur, nous permettant de réaliser plus pleinement qui nous sommes.

Ce stage, accessible à tous, sera animé par Benoît Saillau, professeur de yoga et psychopraticien. Un entretien préalable avec l'animateur est souhaitable. Tél : 06 75 75 42 11.

Lieu: **Centre ayurvédique "La ferme de Divali", Saint Hilaire en Morvan,**
en pension complète, en chambre confort double.

Part : 520 € + adhésion 15€. (Ch. Ind. 620€)

Inscription : 06 75 75 42 11. ou yoga.creativite@orange.fr, le plus tôt possible.

Covoiturage possible suivant les inscriptions.

Orléans 230 km, Paris, Genève 305 Km, Lyon 225 Km.)

www.yoga-creativite.fr

18 rue des Beaumonts 45000 Orléans.

*Solde à régler avant le 15 avril. En cas de désistement avant le 15 mars, la moitié des arrhes sera remboursée.

Au-delà, les arrhes ne seront plus remboursées. A partir du 15 avril, la totalité du stage est due.

Les stages ne pourront avoir lieu qu'avec un nombre minimum de participants.

L'association se réserve le droit d'annuler le stage en cas de nécessité.

Nom :

Prénom :

E.mail :

Date de naissance :

Téléphone :

Portable :

Adresse complète :

s'inscrit au stage « Le fil du Soi » du 7 au 10 mai 2026 et verse 200€ d'arrhes et si ce n'est fait règle son adhésion à l'association. (merci de bien remplir toute la fiche.) Des précisions vous seront données pour le règlement du solde.

Date et signature :

Chambre individuelle : ☐

Chambre double : ☐ avec :